



Plus de 250 institutions professionnelles, de formation, de soins ainsi que des enseignants universitaires, de hautes écoles...écrivent solennellement au Premier ministre Charles Michel afin qu'il suspende le vote de la loi De Block sur les psychothérapies. (Lettre ouverte publiée cet été)

Lettre « ouverte » à Monsieur Charles Michel, Premier Ministre au royaume de Belgique
Monsieur le Premier Ministre,

Nous nous autorisons à nous adresser directement à vous pour une raison très simple : vous êtes la seule personne qui, de la place que vous occupez, peut encore faire objection à votre ministre de la santé, Madame Maggie De Block qui propose au vote des parlementaires un projet de loi relative aux psychothérapies.

Plusieurs d'entre nous, signataires de cette lettre, lui ont déjà fait part de notre stupéfaction devant sa volonté sans faille de « considérer la psychothérapie comme un acte médical » et de supprimer ainsi la profession de psychothérapeute.

Sans entrer dans les détails d'une matière très complexe, nous souhaitons vous alerter brièvement sur les cinq points suivants:

- Ce projet de loi s'inscrit dans une vision réductrice de la santé mentale;
- Une suppression des courants psychothérapeutiques, pourtant bénéfiques aux patients;
- Une suppression des indispensables formations spécifiques;
- Une non prise en compte de la concertation dans un champ qui implique la pluridisciplinarité;
- Une non application d'une loi.

[\(Lire la lettre dans son intégralité sur le site des psychothérapeutes.be\)](#)

[Dans la presse à ce sujet](#)